

Hélène SAUSSOL  
105bis rue de Paris

91400 ORSAY le 25 février 1993

FRANCE

REPUBLICA DE CHILE	
PRESIDENCIA	
REGISTRO Y ARCHIVO	
NR.	93/4732
A:	08 MAR 93
P.A.A.	<input type="checkbox"/>
C.B.E.	<input type="checkbox"/>
M.T.O.	<input type="checkbox"/>
M.Z.C.	<input type="checkbox"/>

Señor Patricio AYLWIN AZOCAR  
Presidente de la República

SANTIAGO

ARCHIVO

Señor el Presidente de la República

Selon le rapport publié en 1978 par  
le Groupe de travail Spécial des Nations Unies  
chargé d'enquêter sur la situation des  
Droits de l'Homme dans votre pays :  
« le jour même du coup d'état les grands  
« propriétaires terriens, les exploitants de grands  
« domaines, les militaires et les carabineros  
« ( policiers en tenue ) se sont barés dans  
« une gigantesque classe à l'Homme contre  
« WARICHE qui avaient lutté pour récupérer  
« leurs terres... » entre les années 1970 et 1973.

Cependant la loi d'amnistie de 1978  
constitue un obstacle à l'éclaircissement  
des cas de violations des Droits de l'Homme  
commises entre <sup>sept</sup> 1973 et <sup>1978</sup> et cette  
loi devrait être abrogée -

Je vous demande de faire tout  
votre possible concernant le jugement  
des responsables de la mort de  
Nelson Wladimiro CURINIR LINCOQUEO  
qui eut lieu ~~en~~ octobre 1973 et dont le  
corps a été exhumé et identifié en Nov. 1990  
Nelson Wladimiro CURINIR a été arrêté  
le 5 octobre 1973, à TEFUCO - Il avait  
22 ans, étudiait à l'Université Technique  
de l'Etat et militait au Parti communiste.



Les autorités de cette période horrible au Chili ont menti à maints reprises concernant les faits et l'homicide de Nelson CURPINIA.

Les tribunaux ont été saisis en 1991 d'une plainte pour homicide - Je vous remercie concernant l'enquête menée - J'espère que toute la vérité sera connue et que les meurtriers seront jugés -

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de ma

EXPÉDITEUR :

Nom

Hélène SAUSSOL

Adresse

45 bis rue de Paris

91 400

ORSAY

FRANCE



Ce pli ne sera pas acheminé par avion s'il contient un objet quelconque.

Deuxième pliage

08 MAR 1993

RECEPCION DE DOCUMENTOS

M 8 MAR 93

SANTIAGO

Palacio de la Aeronautica

Presidente de la Republica de Chile

M Severo Fernandez

AÉROGRAMME



PAR AVION

Handwritten signature or initials.